

## Charte d'engagement

*Pour la bonne utilisation de l'énergie et de l'eau dans les bâtiments communaux*

Au travers de sa cellule énergie notamment, la Ville de Saint-Quay-Portrieux **s'engage** au quotidien pour réduire les consommations d'énergie et d'eau de son patrimoine et les émissions de gaz à effet de serre qui en découlent. Pour atteindre ses objectifs en matière de développement durable, **la Ville a besoin de vous.**

Dans le cadre de vos fonctions, en tant qu'utilisateur d'un des bâtiments publics de la Ville, vous vous engagez à :

### Engagement N°1 => Contribuer à réduire les consommations d'énergie du bâtiment

- ✓ En faisant attention au chauffage : température adaptée à l'activité, maximum 19°C, gestion de l'ouverture des portes & fenêtres.
- ✓ En anticipant la sortie des locaux pour baisser ou éteindre le chauffage
- ✓ En évitant d'obstruer les radiateurs avec du mobilier et/ou du matériel
- ✓ En éteignant les luminaires des pièces inoccupées et en quittant les locaux
- ✓ En limitant le fonctionnement des appareils en veille
- ✓ En contactant le service concerné en cas de dysfonctionnement
- ✓ En n'hésitant pas à demander conseil en cas de doutes à l'accueil de la mairie ([accueil@saintquayportrieux.fr](mailto:accueil@saintquayportrieux.fr) – 02.96.70.80.80)

### Engagement N°2 => Concourir à la maîtrise des consommations d'eau

- ✓ En coupant l'eau quand on se savonne les mains
- ✓ En remettant le robinet mitigeur sur la position froide après chaque utilisation
- ✓ En se servant de la double chasse des WC
- ✓ En prévenant rapidement les services de la Mairie en cas d'identification d'une fuite d'eau ([accueil@saintquayportrieux.fr](mailto:accueil@saintquayportrieux.fr) – 02.96.70.80.80)

### Engagement N°3 => Participer à la réduction du volume de déchets

- ✓ En limitant la production de déchets
- ✓ En respectant les consignes de tri
- ✓ En suivant les consignes d'utilisation et de mise à disposition des appareils présents dans la salle pour préserver leur durabilité et pour un usage optimisé.
- ✓ En privilégiant le format numérique ou le papier recyclé pour la communication

L'utilisateur éco-responsable :

Pour la Ville de Saint-Quay-Portrieux

Jean-Marie Barbe le 28 février 2024



Le Maire  
Thierry SINEUIERE

